

LA

# NOUVELLE-FRANCE

REVUE BI-MENSUELLE

---

PREMIERE ANNEE

---

QUEBEC

1881



# NOUVELLE-FRANCE

REVUE BI-MENSUELLE

Directeur : M. JACQUES AUGER

Volume I

1er Aout 1881

Numero 1

## ACADEMIE CANADIENNE.

Depuis qu'un grand journal de cette ville a annoncé que le marquis de Lorne avait songé à la fondation d'une Académie, à l'instar de l'illustre compagnie qui a nom l'Académie française, la presse, les écrivains les plus autorisés, ont su gré au gouverneur-général, poète lui-même et ami des lettres, d'essayer de doter le pays d'une institution destinée à rendre aux sciences et à la littérature les plus grands services.

Il ne faut pourtant pas se borner à louer le projet et à en souhaiter la réalisation. Il faut aussi chercher en quoi il est réalisable et ne pas se complaire dans un optimisme par trop exagéré.

Pour notre part, nous n'oserons pas affirmer qu'une pareille institution, toute pleine de promesses qu'elle nous paraisse, nait d'un besoin impérieux de concentration, ou, si on l'aime mieux, de centralisation littéraire et scientifique. Ce serait, en tout cas, méconnaître le progrès qui se fait depuis longtemps dans le domaine des lettres surtout; progrès lent si l'on veut, mais qui suffit à attester qu'il peut encore se passer d'une consécration officielle et que, s'il l'obtenait, elle ne pourrait lui donner une impulsion considérable.

Nous croyons donc, tout en approuvant le projet, — nous en admettons sans peine les côtés séduisants, — qu'il convient de tenir grand compte du milieu tout exceptionnel dans lequel on en essaiera l'exécution.

La plupart des journaux qui ont applaudi à l'idée du gouverneur-général, n'ont fait, selon nous, qu'effleurer la question de cet établissement d'Académie. Était-ce

prudence de leur part, ou fatigue? nous ne le savons guère: mais on peut toujours se demander si la presse est tellement absorbée par la politique et le soin de grandir ou de démolir certaines personnalités, qu'une idée comme celle-là ne la trouve pas prête.

Quoiqu'il en soit, on a parlé de la Confédération du Canada pour essayer de prouver qu'une Académie en découlait nécessairement: les institutions politiques ayant rapproché les nationalités pour une œuvre commune de progrès et de concorde, on s'est dit qu'une Académie, Athénée ou Institut, le nom n'importe, qu'une institution comme celle que l'on voudrait créer, serait le couronnement de l'édifice. On oublie que les soudures des éléments dont se compose la Confédération n'ont encore subi aucune épreuve sérieuse. Le fait est, que tout notre système politique est un miracle permanent d'équilibre entre les ambitions, légitimes ou non, les intérêts provinciaux et les nationalités anglaise et française. C'est la *perche à équilibre* appliquée au gouvernement d'un peuple qui a deux langues, deux histoires, des traditions opposées, et dont les aspirations nationales sont ou ne peut plus confuses.

Cette invocation de notre système de gouvernement, à propos du projet, implique contradiction, puisque l'on commence déjà à se demander quelle place serait faite à la nationalité canadienne-française dans la nouvelle Académie. Il y a là une préoccupation d'équilibre qui n'échappe à personne; préoccupation qui se conçoit aisément quand il n'y a qu'à faire, dans une institution de cet ordre, la part des lettres et des autres branches des connaissances humaines. Mais ici la difficulté est toute autre; elle est dans les langues que parlent des nationalités qui repoussent toute absorption l'une par l'autre, sous

quelque forme qu'elle se présente. On accorderait, assure-t-on, dix fauteuils académiques à l'élément canadien-français, qui recevrait un supplément de votes. Est-ce vraiment assez pour satisfaire l'ambition des postulants ? Est-ce que ce vote, double ou triple, ne sera pas illusoire ? Est-ce que cet élément devra concourir aux travaux, aux délibérations purement littéraires de la section anglaise ? Quelle part lui reviendrait dans la subvention du gouvernement ? Car il faut de suite admettre, — cela s'aime sans peine, du reste, — que l'Académie sera formée de deux sections, anglaise et française, dont les travaux ne pourront pas être identiques, et si ces travaux portent sur la littérature, il faudra tenir compte de ce que celle-ci aura d'intimement national. Il faudra aussi sans doute que les œuvres des écrivains qui se présenteront aux suffrages de la compagnie, soient appréciées et jugées de telle sorte que l'on ait égard à la langue dans laquelle elles sont composées, au milieu où les talents se seront développés.

Qu'on veuille bien croire que nous ne posons pas tous ces points d'interrogation comme à plaisir. Non ; nous voulons que le projet soit pleinement mis en lumière, afin qu'aucun de ses aspects ne soit ignoré du public. Ce serait, il nous semble, la meilleure manière de ne s'exposer ni aux surprises, ni aux mécomptes : aux surprises auxquelles nous a accoutumé une législation hâtive ; aux mécomptes, parceque si la nouvelle Académie a quelque teinte politique, — soyons persuadés qu'elle en aura (l'Académie française n'en est pas exempte), — il se trouvera des députés pour exiger qu'on en finisse de suite avec elle. Les lois ne durent guère ici ; celles que l'on croit les plus essentiellement nécessaires, nous osons dire les plus conservatrices, sont abrogées en un moment, sans investigation. La législation flotte au gré du pur caprice, au souffle d'une opinion publique toujours indécise, et nos législateurs pourraient s'appliquer ces vers de Barbier, que nous citons avec une légère variante :

Nous devons pousser et nous n'avons d'haleine  
Que pour trois ans au plus !

Après les préoccupations nationales, il y a celles du dictionnaire. Nous ne les croyons pas sérieuses. Il n'est pas probable que la section anglaise entreprenne la tâche d'imposer sa lexicographie au reste du grand pays anglais, ni que la section française se mette à collaborer au *Dictionnaire de l'Académie*. Elle n'entreprendra pas non plus pour son propre compte, nous le pensons du moins, la continuation du glossaire de M. Dunn, quelque précieuse que nous semble l'ouvrage, — ici nous nous permettons de déclarer aux infâmes petits Vaugelas qui ont fait cette trouvaille, —

nous voulons parler de ceux qui ne font que de la critique de grammaire, genre assez facile, selon nous, — qu'ils n'ont peut-être pas songé que puisque la langue dans laquelle sont écrits la plupart des ouvrages canadiens-français ne trouvent pas grâce devant eux, il est à croire que quelques-uns de leurs auteurs, une fois entrés à l'Académie, auront la pudeur de s'abstenir de tout contact avec le dictionnaire, et qu'ils auront présentée à l'esprit cette belle et antique maxime : *Connais-toi toi-même.*

Laissons-là, pour le moment, ces critiques dévorés du besoin de syntaxer aux dépens des autres, ces "grammairiens improvisés," comme les appelait Sainte-Beuve, et voyons un peu quel serait le rôle de l'Académie, une fois créée, avec toutes ses garanties, — nous supposons qu'elle les obtienne, — de durée et de vitalité. Ce rôle, dont il ne faut pas pourtant exagérer l'importance, consistera, sans doute, à provoquer, à encourager les recherches historiques, la véritable critique littéraire, celle que nous connaissons à peine. En se pénétrant des écrits des grands écrivains de l'Académie française sur les œuvres honorées de ses suffrages et de ses encouragements, surtout celles de notre siècle, les *Prix* à décerner s'étant multipliés dans ces derniers temps, — en relisant les rapports annuels sur les *Concours* académiques, on comprendra mieux que nous ne saurions l'exprimer, la tâche qui pourrait être attribuée à notre Académie. Laissons la parole à Villemain, dont les rapports annuels sont de véritables modèles. (\*) "*Les Concours académiques*, dit-il, ont eu, de nos jours, le privilège, — sinon de susciter, au moins de proclamer des historiens, des moralistes, des écrivains, dont la célébrité ne devait point être passagère. Nos *Prix* se sont attachés à l'immortel talent de M. Augustin Thierry, — au livre profond et neuf de M. Alexis de Tocqueville sur les *Etats-Unis d'Amérique*, à d'autres ouvrages d'un incontestable mérite, dans plusieurs formes de l'histoire, de la "critique savante, et même de l'imagination guidée par le goût." Villemain dit encore : "*Les Prix* d'ailleurs que décerne l'Académie, laissent en dehors une grande part des œuvres littéraires de notre temps, et n'ont pas le droit d'atteindre bien des noms justement honorés." Ce grand écrivain qui comprenait la critique et la faisait valoir dans ce qu'elle a d'élevé, de juste et de généreux, disait, aux *Concours* de 1851 : "L'Académie a toujours hâte de revenir aux travaux les plus durables, aux spéculations paisibles. C'est là que s'adressent ses *Prix*. Provoquer de fortes études sur quelque grave sujet ; ouvrir par un con-

(\*) *Chris d'Amies contemporains* ; Didier & Co., 1857.

« nous difficile la chance heureuse d'un nouvel ouvrage : ni d'une bonne recherche originale ; ni par l'introduction des recherches étrangères, le libre échange des idées : voilà son devoir et son effort. »

On peut voir par ces quelques citations du beau livre de Villemain, quelle influence salutaire notre Académie, — que nous supposons fondée et en possession de certaines garanties de durée et de vitalité, — exercerait sur les lettres et les études historiques. On admettra que celles-ci sont assez négligées, les travaux historiques ne se bornant qu'à être de pures compilations, qu'à essayer de résoudre de petits problèmes qui ne peuvent être d'aucun profit pour le public qu'ils déroutent parce qu'ils font perdre de vue les grandes lignes, les grandes périodes de l'histoire. Ce démontage de l'histoire par petit morceaux a reçu déjà trop d'encouragement. L'Académie, si elle reste dans son véritable rôle, ne s'y prêtera pas ; elle n'encouragera pas de son argent, qui devra être mieux employé, cette étude de casse-tête chinois ; elle n'élèvera pas ce jeu de patience à la hauteur de l'histoire ; les courses aux tombeaux de morts illustres devront se passer de son concours.

On a dû observer que l'histoire ne s'écrit plus ici, nous entendons la grande, imposante et philosophique histoire, à la Gameau. Les Canadiens ne sauraient donc plus penser, et laisseraient maintenant ce soin aux écrivains qui ne demeurent pas au milieu d'eux ? En sont-ils rendus à ressembler à ces races restées pauvres, mais toujours étonnées de l'exploitation étrangère ?

Souhaitons qu'il en devienne autrement et que les forces intellectuelles du Canada soient mieux dirigées : C'est là, nous l'espérons bien, le travail auquel devra se consacrer, dans une large mesure, une institution dont l'établissement aura reçu la sanction du pays.

J. AUGER.

## LA LITTÉRATURE

ET LA

## PHILOSOPHIE ALLEMANDES.

*Conférences données à l'Université-Laval par M. Lefavre Consul-général de France.*

M. Lefavre, naguère encore Consul-général de France au Canada, et qui vient d'être appelé à un autre poste, a pris à cœur, avant de quitter Québec,

de terminer le tableau de la littérature allemande, dont il nous avait tracé l'année dernière les origines, la croissance, et enfin l'épanouissement, personnifié dans ces deux génies radieux qui s'appellent Goethe et Schiller. Sa compétence en pareille matière est bien connue du public, devant lequel, dans quatre conférences données à l'Université Laval, il a fait défiler les écrivains et les œuvres les plus caractéristiques de cette littérature depuis la fin du siècle dernier, et qu'il a initié aux mystères de cette philosophie dont les profondeurs nébuleuses sont les délices de l'orgueil germanique. En ce qui concerne cette dernière partie toutefois, il a dû remonter jusqu'à Leibnitz, à la fin du dix-septième siècle. M. Lefavre a l'intention, que nous ne saurions trop encourager, de rassembler en un seul volume les différents travaux qu'il a fait paraître sur cet intéressant sujet. En attendant, nous avons cru faire œuvre utile en présentant à tous ceux qui ont le goût des choses intellectuelles, des études littéraires, un résumé de ces conférences, une analyse aussi succincte, mais aussi complète que possible, de chacune d'entre elles.

Nous ne pouvons assez remercier le conférencier de l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition, les notes qui lui ont servi de canevas. Nous consacrerons un article à chacune de ces soirées, en reproduisant les citations les plus remarquables qui, certainement, seront pénétrer le plus grand nombre de nos lecteurs dans un monde nouveau pour eux, et les introduiront jusque dans le sanctuaire d'une littérature qui unit les accents les plus énergiques, les plus terribles de la réalité, aux rêves d'une imagination qui se perd volontiers dans les nuages du mysticisme et de l'idéal. Il n'y aura dans cette série rien de notre invention. Nous suivrons notre guide pas à pas en nous contentant d'abrégé et de faire lire en un quart d'heure ce qui en a pris trois ou quatre à l'Université, en nous servant des expressions mêmes de l'écrivain, attendu que nous ne saurions en donner qui fussent mieux appropriées au sujet. Dans une étude finale qui, celle-là, sera tout entière de notre cru, nous ferons part à nos lecteurs de notre opinion sur l'œuvre de M. Lefavre. Les études qu'elle atteste, les mérites incontestables de forme et de fond qu'on ne saurait sans injustice, — nous ne dirons pas lui refuser — mais lui marchander, ne nous feront pas oublier les droits de la critique, et n'enlèveront rien à l'indépendance de nos appréciations.

Après Goethe et Schiller, l'Allemagne délaisse complètement l'imitation de la France et conspue le genre classique. Le romantisme arrive à son apogée ; la fantaisie la plus échevelée se donne librement car-

rière, et l'esprit allemand, comme par une réaction contre le dix-huitième siècle, semble saisi d'un besoin effréné de merveilleux et de surnaturel. La ballade de *Lénore* de *Bürger* est le spécimen le plus saisissant de cette littérature. Elle fut inspirée à l'auteur par une vieille superstition répandue dans tous les pays du nord de l'Europe et même dans le nord de la France, et d'après laquelle, un serment solennel, prêté à la face des ciels, impose à celui qui en est l'auteur des engagements sacrés que la mort même ne peut rompre. L'héroïne, Lénore, est une jeune femme que son époux Wilhelm a dû quitter le soir même de ses noces, pour aller se battre sous les ordres de Frédéric II contre les Autrichiens. Il est tué à la bataille de Prague. La paix vient à se conclure, et l'armée retourne dans ses foyers. Pas de Wilhelm ! Lénore tombe dans un désespoir furieux. Elle se roule par terre et blasphème la providence. Sa mère tente en vain de la calmer. Elle continue à se lamenter jusqu'au moment où " les étoiles dorées glissent sous la voûte des cieux. " Laissons parler Bürger :

" Mais au dehors quel bruit se fait entendre ? Trap ! trap ! trap ! c'est comme le pas d'un cheval, et puis il semble qu'un cavalier en descende avec un cliquetis d'armures. Il monte les degrés. Ecoutez ! Ecoutez !... La sonnette a tinté doucement..... Klinglingling ! Et, à travers la porte, une douce voix parle ainsi :

" Hola ! Hola ! ouvre-moi mon enfant ! Veilles-tu ou dors-tu ? Es-tu dans la joie ou les pleurs ?—Ah ! Wilhelm ! C'est donc toi ! si tard dans la nuit !..... Je veillais et je pleurais !..... hélas ! j'ai cruellement souffert !..... D'où viens-tu sur ton cheval ?

" Nous ne montons à cheval qu'à minuit ; et j'arrive du fond de la Bohême ; c'est pourquoi je suis venu tard pour t'emmener avec moi.—Ah ! Wilhelm, entre ici d'abord car j'entends le vent siffler dans la forêt...

" Laisse le vent siffler dans la forêt, enfant ; qu'importe que le vent siffle ! Le cheval gratte la terre ; les éperons résonnent ; je ne puis pas rester ici. Viens, Lénore, chausse-toi ; saute en croupe sur mon cheval, car nous avons cent lieues à faire pour atteindre notre demeure.

" Hélas ! comment veux-tu que nous fassions aujourd'hui cent lieues pour atteindre notre demeure ? Ecoute, la cloche de minuit vibre encore—Tiens ! tiens ! comme la lune brille !..... Nous et les morts nous allons vite ; je gage que je t'y conduirai aujourd'hui même.

" Dis-moi donc où est ta demeure ? Y a-t-il place pour moi ?—pour nous deux ; viens, Lénore, saute en croupe ; le banquet de noces est préparé et les conviés nous attendent.

" La jeune fille se chausse, s'élance, saute en croupe sur le cheval, et puis, en avant ! Hop ! hop ! hop ! ainsi retentit le galop.....Cheval et cavalier respiraient à peine, et sous leurs pas les cailloux étincelaient.

" Oh ! comme à droite, à gauche, s'envolaient à leur passage, les bois, les prés et les campagnes ! Comme sous eux les ponts retentissaient !—A-t-elle peur, ma mie ? La lune brille — Hurrah ! les morts vont vite. A-t-elle peur des morts !— Non... mais laisse en paix les morts !

" Qu'est-ce donc là-bas que ce bruit de chants ? Ou volent ces nuées de corbeaux ? Ecoute !...c'est le bruit d'une cloche ; ce sont les chants des funérailles. Nous avons un mort à ensevelir.—Et le convoi s'approche, accompagné de chants qui semblent les rauques accents des hôtes des marécages.

" Après minuit vous ensevelirez ce corps avec tout votre concert de plaintes et de chants sinistres ; moi je conduis mon épouse, et je vous invite au banquet de mes noces. Viens, chantre, avance avec le chœur, et nous entonne l'hymne du mariage. Viens, prêtre, tu nous béniras.

" Plaintes et chants, tout a cessé... la bière a disparu... sensible à son invitation, voilà le convoi qui les suit... Hurrah ! hurrah ! Il serre le cheval de près, et puis, en avant ! Hop ! hop ! hop ! ainsi retentit le galop.... Cheval et cavalier respiraient à peine, et sous leurs pas les cailloux étincelaient.

" Oh ! comme à droite, à gauche, s'envolaient à leur passage les prés, les bois et les campagnes ! Et comme à gauche, à droite, s'envolaient les villages, les bourgs et les villes !—A-t-elle peur, ma mie ? La lune brille... Hurrah ! les morts vont vite... A-t-elle peur des morts—Ah ! laisse donc les morts en paix !

" Tiens ! tiens ! vois-tu s'agiter, auprès de ces potences, des fantômes aériens que la lune argente, et rend visibles ? Ils dansent autour de la roue !—Ça, coquins, approchez ; qu'on me suive et qu'on danse le bal des noces... Nous allons au banquet joyeux.

" Husch ! husch ! husch ! Toute la bande s'élance après eux, avec le bruit du vent parmi les feuilles desséchées ; et puis, en avant ! Hop ! hop ! ainsi retentit le galop... Cheval et cavalier respiraient à peine et sous leurs pas les cailloux étincelaient.

" Oh ! comme s'envolait, comme s'envolait au loin tout ce que la lune éclairait autour d'eux !... Comme le ciel et les étoiles fuyaient au dessus de leurs têtes !—A-t-elle peur ma mie ? La lune brille... Hurrah ! les morts vont vite... — O mon Dieu ! laisse en paix les morts.

" Courage, mon cheval noir, je crois que le coq chante ; le sablier bientôt sera tout écoulé... je sens

l'air du matin... Mon cheval, hâte-toi... Finie, finie est notre course! J'aperçois notre demeure... Les morts vont vite, nous voici.

“ Il s'élançait à bride abattue contre une grille en fer. la frappe légèrement d'un coup de cravache... Les verroux se brisent, les deux battants s'ouvrent en gémissant. L'élan du cheval l'emporte parmi les tombes qui, à l'éclat de la lune, apparaissent de tous côtés.

“ Oh! Voyez... Au même instant s'opère un effrayant prodige... Hou! hou! Le manteau du cavalier tombe pièce à pièce, comme de l'amadou brûlé; sa tête n'est plus qu'une tête de mort décharnée, et son corps devient un squelette qui tient une faux et un sablier.

“ Le cheval noir se cabre furieux, voit des étincelles, et soudain... lui... s'abîme et disparaît dans les profondeurs de la terre. Des hurlements, des hurlements descendent des espaces de l'air, des gémissements s'élèvent des tombes souveraines— Et le cœur de Lénore palpait de la vie à la mort.

“ Et les esprits, à la clarté de la lune, se formèrent en rond autour d'elle, et dansèrent, chantant ainsi:— Patience! patience! quand la peine brise ton cœur, ne blasphème jamais le Dieu du ciel! Voici ton corps délivré!... que Dieu fasse grâce à ton âme.”

La ballade du féroce chasseur de Bürger est conçue dans le même style. Il s'agit d'un Nemrod enragé qui s'obstine, malgré les avis salutaires de son bon ange, à chasser le dimanche, pendant l'office. En punition de ce mépris de la loi du Seigneur, il est condamné pour l'éternité à un galop sabbatique, avec une meute dévorante pour escorte.

Quelques années après la mort de Bürger, la prépondérance française se change pour l'Allemagne en domination. Le sentiment national se réfugie dans la littérature, et le romantisme prend le caractère d'une conspiration contre l'étranger. Les dieux de l'Olympe sont soupçonnés de complicité avec lui, et, dit M. Lefèvre, il n'est pas jusqu'au dernier faune et au dernier triton qui ne soit suspect de connivence avec la police napoléonienne. Les vieilles divinités germaniques sont remises en honneur. Les auteurs et les productions de cette époque ont un caractère morbide et halluciné. Plusieurs d'entre les premiers finissent par la folie, le suicide ou la phthisie. Jean-Paul Richter et Hoffmann sont les deux figures les plus saillantes de ce groupe de visionnaires. Le premier écrit 60 volumes, “ véritable carnaval de la pensée et du langage,” où des trésors de grâce, de sensibilité et même de profondeur, se trouvent comme noyés dans un fatras de choses incohérentes et incompréhensibles. Un de ses romans, intitulé l'avocat Siebenkase, met en scène un mari et une

femme qui s'aiment, mais dont les goûts et les aspirations diffèrent complètement. La femme interrompt son mari, en train de débiter une tirade pathétique, pour lui parler de ses bas tronés. Ils s'isolent de plus en plus, chacun de son côté, “ lui dans ses rêveries, elle dans ses ravaudages et ses confitures”, et aboutissent à une séparation. Mais Richter n'est point un réformateur et un moraliste, c'est simplement un romancier; il considère la lutte du féminin contre le masculin comme éternelle, et ne prétend point, comme nos modernes docteurs, rapprocher complètement les deux sexes par la science.

Hoffmann, très connu des lecteurs français par ses contes fantastiques qui reflètent les désordres d'une vie vouée à la débauche et à l'ivrognerie, a moins de sensibilité, de délicatesse et d'élévation que Richter. Obscur pendant sa vie, il a subi une sorte de transfiguration après sa mort. La France en particulier s'engoua de ses œuvres après 1830, et toutes les imaginations fantastiques de notre romantisme français le reconnaissent pour père. L'affaissement des caractères accompagne en Allemagne la perte de l'indépendance nationale. Mais la destruction de la grande armée napoléonienne en Russie, l'apparition de Napoléon lui-même traversant la Germanie presque en fugitif, raniment les espérances du patriotisme allemand. Ici M. Lefèvre donne un extrait saisissant de Koerner racontant l'arrivée du grand empereur à Dresde, au milieu de la nuit, à son retour de Moscou. Ce passage démontre l'admiration mêlée de terreur que le grand capitaine inspirait à ses ennemis les plus acharnés. Le poète allemand se trouve par hasard sur le passage de Napoléon sortant engourdi de sa voiture. Le héros appuie sa main sur l'épaule de ce passant qui ne le connaissait pas— “ Il me sembla,” dit Koerner, “ que c'était la griffe d'un lion.”

Sur ces entrailles, l'Allemagne tout entière se lève contre la domination étrangère. Les universités et les écrivains se mettent à la tête du mouvement. Koerner devient le Tyrtée national et compose dans les intervalles que lui laissent les combats des strophes ardentes, hymnes perpétuels de haine et de vengeance qu'on a réunis sous le titre “ La lyre et l'épée.” Le plus sauvage de ces chants est une apostrophe adressée par l'auteur à son sabre. Écoutons la :

“ Glaive suspendu à ma gauche, que me veut l'éclat dont tu rayannes et le sourire de ton joyeux éclair? Hurrah! hurrah! hurrah! Mon joyeux sourire, répond le glaive, dit assez qu'un brave cavalier me porte. Je suis la défense de l'homme libre. Voilà pourquoi le glaive est joyeux, hurrah!— O délicieux embrassement, le moment de l'hymen approche, pourquoi frémis-tu im-

patiente dans ton fourreau? Elle est bruyante, ta joie, et les farouches combats te charment! Mon épée, que veux-tu? Hurrah!— Je m'agite dans le fourreau, je soupire pour le combat où étincelle ma joie farouche! Cavalier, voilà pourquoi je frémis, hurrah!— Reste pourtant dans ton étroite demeure. Que veux-tu ici, ma bien-aimée? Reste encore tranquille dans ta prison. Bientôt je te saisirai, hurrah!— Ne me fais pas attendre longtemps, ô beau jardin d'amour, rouge de sang, rempli de roses ardentes et d'ivresses saintes, hurrah!"

M. Lefavre considère cette ode comme digne des cannibales et des peaux-rouges, et ajoute que pour le bien de la civilisation, il n'est pas à souhaiter qu'on encourage trop ces bardes de l'épée. Les poésies de Körner considérées dans leur ensemble, n'ont guère qu'une valeur historique. Un autre écrivain patriote, Schenkendorf, prétend combattre pour la foi, la religion et le Sauveur. Mais il s'est mépris sur ses sentiments. Son paradis n'est pas celui du Christ où l'humilité, la résignation et la charité sont récompensées. C'est le Walhalla d'Odin et de Thor, les dieux teutoniques, où les mânes des guerriers vainqueurs boivent de l'hydromel dans le crâne de leurs ennemis vaincus, Mieux vaut, dit le conférencier, la poésie galante, enrubannée de nos marquis et de nos bergers à talons rouge, que ces hurrah de reine et de lansquenets se ruant comme les hordes de Gétulie et d'Assia sur les nations latines pour les châtier de leur corruption.

A côté de Körner qui fut tué en 1815, Maurice Arndt est le plus remarquable de ces poètes guerriers. Sa fameuse poésie "Qu'est-ce que la patrie allemande?" est devenue le thème favori des professeurs d'outre-Rhin, et s'est malheureusement réalisée en partie aux dépens de la France. Il répondait ainsi à sa propre question "Partout où la langue allemande résonne, là est la patrie de l'Allemand." M. Lefavre suit pas à pas l'existence d'Arndt pour nous donner un aperçu et comme un résumé des transformations de la pensée allemande de 1813 à la deuxième moitié de notre siècle. D'abord honoré comme patriote, idole de la faveur populaire, il devient suspect aux princes, est accusé de tendances démagogiques, et privé de sa chaire à l'université de Bonn. Appelé au parlement de 1848, il se joint au parti national, mais s'en sépare dès l'année suivante, et en dénonce les tendances jacobines, ce qui le fait accuser de trahison à la cause nationale par les exaltés du parti. Il se retire de la vie publique et meurt en 1860. A partir de 1813, l'Allemagne mêle la poésie et le mysticisme aux aspirations ambitieuses, la rêverie aux suggestions de l'orgueil, essaie successivement du libéralisme, de la dé-

mocratie, puis se dégoûte de ces utopies, en reconnaît la stérilité impuissante, l'humanité, et se jette enfin entre les bras du militarisme-

F. DE KASTNER.

## LE TRAVAIL DES FEMMES.

Depuis quelques années, il se produit aux États-Unis un mouvement considérable qui a pour but d'établir la femme et de la placer au même rang que l'homme dans l'exercice de ses droits politiques et sociaux. Un certain nombre de femmes soi-disant savantes parcourent les villes et les campagnes, et font des conférences sur le sujet pour gagner des adeptes à leur cause. Elles prétendent que les hommes ne leur accordent pas, dans la vie sociale, la place qu'elles devraient occuper. J'avoue qu'il y a des pays où cette prétention serait assez juste. Chez certaines peuplades à demi civilisées où l'on ne considère la femme que comme une esclave on aurait raison de crier à l'abus. Mais se servir de cet abus pour vouloir faire ici toute une révolution, c'est donner dans un autre excès. Car la "Société pour l'émancipation de la femme" ne demande pas seulement l'égalité dans les choses possibles, elle exige l'égalité en tout. Ainsi, d'après sa *plateforme*, on veut que les femmes votent, qu'elles soient éligibles à la députation, qu'elles puissent devenir médecins, notaires, avocats, juges, ministres et peut-être marchands ou capitaines au long cours. C'est là, à mon avis, un appétit désordonné. Eh! quoi, nous entourons la femme, de prévenances, nous la plaçons dans une niche, nous sommes presque à ses genoux, et voilà qu'elle n'est pas satisfaite: elle veut jouir de ce qu'elle appelle la plénitude de ses droits civils!

Je ne suis pas de ceux qui croient que les femmes sont bien inférieures à nous sous le rapport des qualités intellectuelles; et, si un plus grand nombre d'entre elles ne sont pas arrivées à la célébrité dans les sciences, les arts et les lettres, cela dépend surtout de ce que leurs études n'ont pas été aussi fortes que les nôtres, ou bien qu'elles n'ont pas été dirigées vers ces spécialités. Mais de là à vouloir les mettre sur un pied d'égalité en toutes choses, il y a un abîme que nous ne franchirons pas, j'en ai du moins l'espoir autant pour elles que pour nous.

La nature a imposé à la femme un grand et sublime devoir, la maternité; ce devoir prime tous les autres

et les efface. Or, il est parfaitement incompatible avec les occupations et les travaux qu'exigerait d'une femme l'état social rêvé par les *partisans* de "l'émancipation." Il suffit, en effet, de faire quelques applications de cette théorie pour en montrer de suite toute l'impossibilité, tout le ridicule.

Ainsi, supposez qu'une femme se porte *candidate* dans un collège électoral quelconque. La voyez-vous se rendant de paroisse en paroisse, haranguant les électeurs aux portes des églises et dans les comités, son ombrelle d'une main et sa *traine* de l'autre ? Et, lorsqu'elle sera élue,—car je suis trop poli pour supposer que son élection puisse faire l'ombre d'un doute,—il lui faudra quitter sa maison pour aller faire un séjour de trois ou quatre mois dans la capitale, assister aux séances de la chambre, faire des discours sur le libre-échange et la protection, discuter la balance du commerce, occuper le fauteuil du président ou peut-être une place au banc des ministres. Pendant tout ce temps, que deviendra sa famille abandonnée, privée des soins maternels ? Ce sera sans doute le père qui soignera et élèvera les petits. Vous voyez bien que cela n'a pas le sens commun. A chacun son lot : la femme est faite pour le foyer comme l'homme pour les choses du dehors ; si vous intervertissez les rôles, vous créez des situations tout à fait singulières, pour ne pas dire plus.

Et pour que la mère soit mieux en état d'accomplir sa tâche au milieu de ses enfants, donnez lui une éducation plus élevée, une instruction plus solide ; c'est là une réforme utile qui ne présente aucun danger, et c'est sur ce point que la "Société d'émancipation" aurait dû concentrer ses efforts. Tout ce qui tombe des lèvres de la mère reste bien mieux gravé dans le cœur et l'esprit de l'enfant, qui, tout jeune encore, a une confiance illimitée dans la parole de ses parents ; et cette confiance persiste, augmente même tant qu'une erreur de fait ou de jugement n'est pas venue le détromper. Or, si la mère, avec qui les enfants ont des rapports de tous les instants, possède une instruction assez étendue pour pouvoir répondre sûrement à leurs nombreuses questions, pour résoudre promptement les difficultés qui se présentent constamment à leur esprit, elle est en mesure de produire un bien considérable et de former des sujets qui feront plus tard honneur à leur famille et à leur pays.

Mais, pour cela, laissons la mère à sa famille, à sa maison, c'est sa place ; et, puisque personne ne peut la suppléer dans ce poste que la Providence lui assigne, qu'elle le garde et le défende, car c'est un poste de confiance et d'honneur.

Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il n'y ait pas des situations où les femmes peuvent et doivent même

être employées de préférence aux hommes, et où elles sont tout à fait à leur place. Les écritures de bureau, la télégraphie, les agences de poste, les débits de nouveautés et de menus objets : voilà autant d'emplois qui conviennent bien mieux aux femmes qu'aux hommes, et elles devraient invariablement y être nommées, chaque fois que des raisons spéciales ne s'y opposent pas. Je n'ai jamais aimé beaucoup à voir un homme robuste mesurer une aune de ruban, étaler des bouts de dentelle, offrir au chaland une paire de bas, un rouleau de fil ou une toupie. Ce sont là des occupations toutes féminines. Je ne songe pas à blâmer les hommes qui sont obligés de gagner leur vie de cette manière ; ils accomplissent un devoir, et le devoir est toujours digne de respect. Mais je constate ce fait, qu'une femme pourrait ici remplacer avantageusement l'employé du sexe fort.

Il en est de même pour la télégraphie, les écritures de bureau et certains emplois dans les postes. On a prétendu, je le sais, que ces emplois exigent une grande discrétion, et qu'il y aurait peut-être du danger à les confier à des personnes qui ont la réputation d'aimer à causer un peu de tout ce qui leur a passé sous les yeux. Mais celui qui a eu cette idée était lui-même, probablement, un aimable plaisant qui n'avait pas la langue dans sa poche. Je prends donc son assertion, pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour pas grand-chose.

On m'objectera encore que la femme, en exerçant ces emplois, ne pourra pas être à sa famille, à sa maison, et devra quitter ce sanctuaire où je voudrais la voir régner sans partage. Or, il n'est pas question ici des mères de familles ; il y a assez de jeunes filles et de femmes sans enfants qui sont libres presque toute la journée, et dont l'occupation au dehors ne saurait gêner en rien les devoirs qu'elles peuvent avoir à remplir chez elles. On conviendra, du reste, que même s'il y a là des inconvénients, on n'y trouve pas au moins ce *shocking* qui s'impose à notre esprit, à la vue d'une femme parlant à la tribune, donnant un cours de clinique ou plaidant une affaire scabreuse devant un tribunal de police correctionnelle.

Cette idée d'utiliser le travail des femmes n'est pas nouvelle ; on l'a déjà mise en pratique dans ce pays, et surtout aux Etats-Unis. En Europe, on emploie même les femmes comme gardes-voie, sur les chemins de fer, et l'on trouve que leur service est fait aussi bien, pour le moins, que celui des hommes.

Mais voici que la société "d'Émancipation," avec ses exigences déraisonnables, va enrayer ce bon mouvement, et, pour vouloir trop obtenir, perdre ce qui est déjà acquis. Ici encore, c'est l'excès qui veut corriger l'abus. Pour faire disparaître un défaut, on veut dé-

truire tout l'éclat ; pour obtenir une réforme qui est juste, on tente de faire une révolution qui ne l'est pas.

Les femmes ont droit, sans aucun doute, à leur part de travail intellectuel et manuel, et c'est une noble pensée qui les a engagés à revendiquer l'honneur de concourir à la vie, au bien-être de la famille. Qu'on les laisse donc choisir elles-mêmes la part qui leur revient, et on verra que leur bon goût naturel, leur délicatesse innée saura parfaitement rester dans les bornes convenables. Mais si l'on veut suivre les idées exagérées de certaines cervelles chauffées à blanc,—et il s'en trouve, malheureusement, parmi les femmes comme parmi les hommes,—on n'arrivera à aucune solution acceptable. Au lieu du succès, on n'aura qu'une misérable chute ; en voulant se couvrir de gloire, on s'envelera sous le ridicule.

Les grandes réformes sociales ne s'accomplissent pas en un tour de main et à l'emporte-pièce. Le monde moral ressemble un peu au monde physique : il lui faut pour opérer ses transformations, le temps dans le calme et la liberté. Les bouleversements détruisent, mais il est rare qu'ils édifient, du moins des œuvres solides.

N. LEGENDRE.

## LA QUESTION SUCRIÈRE AU CANADA.

“ Nous n'irons plus aux sucres ! ” s'écriait d'un air profondément navré notre excellent confrère et ami, Napoléon Legendre. Sans doute cette âme sensible voyait avec regret s'éloigner ces charmantes parties de plaisir auxquelles donnait lieu dans son enfance la cueillette du sucre d'érable. Mais était-ce bien là toute sa pensée, et ne s'y mêlait-il pas une grande frayeur de voir disparaître à jamais cette source de jouissances en face d'un ennemi redoutable, la betterave à sucre ? Innocente betterave, fait-elle assez parler d'elle ! Et, pareille à un élément corrupteur, l'a-t-on assez discutée pour savoir si on devait l'admettre dans le giron de la culture ! D'aucuns la regardent encore d'un air de méfiance. Eh bien ! j'ai recueilli des hommes qui la connaissent de puis de longues années, l'ont traitée de toutes les façons, et je viens aujourd'hui faire part au public du résultat de nos conversations.

Le résultat devrait pleinement rassurer mes lec-

teurs ; car la betterave à sucre a fort bon caractère. Elle est bonne enfant au fond et ne demande qu'à être douce, et il dépend des Canadiens qu'elle atteigne son maximum de douceur. Je ne la crois point jalouse non plus ; elle ne cherchera certainement pas à supplanter l'érable. L'un et l'autre vivront en parfaite harmonie et plus d'un, se ressouvenant de M. Legendre, pourra alier “ aux sucres.”

D'abord le sucre de betterave n'entre pas et ne peut même pas entrer en comparaison avec le sucre d'érable. Le premier est tout-à-fait équivalent au sucre de canne dont il est impossible de le distinguer, et il se présente au commerce sous la forme de sucres blancs, de sucre blanc cassé, de cristallisé blanc. Ce n'est pas sous cette forme, chacun le sait, que le sucre d'érable se présente sur le marché.

Cela établi, il est avéré qu'il se consomme au Canada plus de 120,000,000 de livres de sucre par an, soit en sucres cassés, soit en cristallisés, soit en cassonades de toutes sortes. La production moyenne du sucre d'érable n'atteint même pas 30,000,000 de livres, par an et elle ne peut que décroître avec le temps, puisqu'il est constaté que le défrichement des forêts, érablières comprises, ne fait que progresser. On consomme donc environ 100,000,000 de livres de sucre importé. Sera-ce un bien grand malheur que la betterave vienne vous affranchir de ce tribut que vous payez à l'étranger ?

L'industrie sucrière de la betterave et l'industrie sucrière de l'érable sont, en outre, de nature bien différente. La première appartient à la grande industrie, se rattache aux intérêts les plus essentiels des contrées où elle s'est implantée ; l'agriculture de ces contrées n'a pas aujourd'hui de plus ferme appui. Enfin c'est une industrie qui enrichit les capitalistes, en tant que la législation leur est favorable, mais qui enrichit toujours la culture, les agriculteurs, et donne l'aisance à la classe ouvrière. Elle fait vivre enfin une foule d'industries secondaires.

La fabrication du sucre d'érable est belle sans doute, surtout parcequ'elle est le résultat des seules forces de la nature, et par cette cause même, elle appartient à l'industrie domestique. Mais elle ne va pas au delà. Elle peut inspirer de jolis vers aux jeunes poètes canadiens, mais quoique essentiellement nationale, elle ne renferme en elle aucun espoir d'avenir pour l'agriculture canadienne. Le cultivateur, qui a une érablière, l'exploite ; elle lui donne plus d'agrément que de profit. C'est tout ce qu'il peut en retirer en attendant que son érablière disparaisse comme tant d'autres par le défrichement.

Le sucre d'érable est très bon comme fontaine, très apprécié même pour certains usages. Mais, si le

peuple canadien n'avait que le sucre d'éralde pour provision, il ne consommera pas 43 livres de sucre par habitant comme il le fait. Il devrait se contenter de 3 ou 4 livres; ce qui lui paraîtrait un peu aigre, n'est-ce pas? Avec l'industrie sucrière de la betterave, il pourra se passer toutes ses fantaisies "sacrophages," et les cultivateurs de la contrée et le gouvernement en retireront de leur côté un profit considérable. C'est ce que j'essaierai de démontrer dans un prochain numéro.

Toutefois, avant d'exposer ces preuves, je tiens à remercier les hommes compétents qui ont bien voulu m'aider de leur expérience et de leur savoir: j'entends parler de M. Hector Legru dont l'habileté et la longue expérience dans l'industrie sucrière sont universellement connues en Europe, et de M. Octave Cuisset, ex-chimiste du gouvernement, qui a grandement contribué au triomphe de la betterave au Canada.

FRÉDÉRIC GERBIÉ.

### Paysage.

C'est un vallon perdu, le ruisseau déroule  
En rubans argentés ses festons écumeux;  
C'est un vallon désert, aucun pied ne le foule,  
Et l'ombre l'enveloppe en ses voiles brumeux.

C'est un petit vallon, la fougère embarrasse  
Le sentier qui poursuit les détours du ruisseau;  
À peine sous la route on aperçoit sa trace;  
La clématite en fleurs recouvre l'arbutin.

S'attachant sur les bords, le châtaignier, le chêne  
Ont joint leurs vieux rameaux par dessus le ravin;  
Sous leur dôme touffu le soleil pousse à peine,  
Traçant des disques d'or sur l'herbe du chemin.

La campanule bleue agit en clochette  
Au vent léger de l'eau qui fait en murmurant,  
Et se penchant un peu, se mire, la coquette,  
Se mire avec bonheur dans le flot transparent.

C'est un vallon perdu, le ruisseau déroule  
En rubans argentés ses festons écumeux;  
C'est un vallon désert, aucun pied ne le foule,  
Et l'ombre l'enveloppe en ses voiles brumeux.

## LE MARIAGE DU COMPOSITEUR

### NOUVELLE. \*

—Saintis est marié!

La nouvelle vola de bouche en bouche et fut accueillie avec incrédulité, étonnement, hilarité et espouvante, selon le tempérament des uns et des autres.

Car, si la musique entendue aussi bien comme science que comme art, dans sa forme la plus sévère et la plus abstraite, devait être placée à la hauteur d'une religion, Saintis en était alors le grand prêtre, et il s'était de lui-même, par le fait de son ministère,—du moins ses amis l'affirmaient,—condanné au célibat.

—Il n'y a pas plus de six semaines, s'écriait un jeune homme aux yeux rêveurs, à la chevelure sauvage,— compositeur lui-même,—il n'y a pas plus de six semaines, à notre dîner mensuel, Saintis a fait un discours des plus éloquents, de sa meilleure manière enfin. Il disait: "L'influence de la femme est le mal de la civilisation moderne; elle dégrade l'art, le fait esclave d'une sentimentalité amoureuse; la peinture, la sculpture, la poésie, se perdent par elle. Faisons, messieurs, que la musique, le plus pur et le plus immatériel des arts, fasse effort pour se débarrasser de cette influence, toujours pernicieuse. Si ces compositeurs, qui devraient être nos maîtres, hommes d'un talent réel, ont rabaisé la musique en France, faisons en sorte que la jeune école essaie de la maintenir à un tel niveau.....

—Que personne, interrompit le plus jeune de la bande, n'en pourra plus tirer que du bruit et des sons discordants. Oh! Wagner: tu auras à en répondre!

—Mais le mariage, voyons ce que l'on dit du mariage, s'écrièrent en chœur plusieurs jeunes gens.

—je ne suis qu'un profane du dehors, répliqua Durand le peintre; cependant je puis vous en dire plus long sur le compte de Saintis et de sa femme qu'aucun faiseur de petits points noirs sur papier à musique. Je tiens l'histoire d'un témoin oculaire.

—Alors, dites-nous-la.

—Vous savez aussi bien que moi, continua Durand, que Saintis a une mère qui habite une ville de province, et dont la pensée dominante, depuis la naissance de la moustache de son fils, fut de le voir se marier. Saintis, suprêmement voué à son art, s'est, comme bien vous pensez, toujours révolté contre cette idée de mariage. Cependant il semble que l'éloquence

\* Adapté de l'Anglais pour la *Revue* et tiré du *Temple Bar*; Londres, 1875.

de la vieille dame a enfin prévalu. Saintis a consenti à épouser, mais non sans poser des conditions d'une façon assez caractéristique. Sur le champ, la mère s'employa à chercher une bru modèle. Voici ce qu'elle trouva : une jeune fille de dix-huit ans, une orpheline.—la première condition de notre ami fut qu'il n'aurait pas de belle-mère.—élevée par une vieille tante dans une existence assez routinière ; à part ceci, un douaire assez ample ; jolie et passionnée pour la musique. Quand tous les arrangements préliminaires furent conclus, Saintis, entre deux concerts, trouva le temps d'aller voir sa future—Mademoiselle, lui dit-il, ma mère vous a probablement déclaré que je n'avais pas le temps, absolument pas le temps de vous faire la cour. J'aime mon art, j'y suis absorbé. Très-vraisemblablement, je ne serai pas un mari bien amusant ; vous devriez y penser à deux fois, avant de vous décider à me prendre comme époux. Peut-être que quand la saison d'été sera venue et qu'il n'y aura plus de concerts ou de soirées musicales, peut-être qu'alors j'aurai le temps de songer à vous : mais même alors je compose. Oh ! je compose tout le temps ! Je ne suis pas un mauvais diable, vous le savez ; j'ai tout désir de vous plaire, en tant que ça ne touche pas à la musique. Par exemple, si vous l'aimez, je vous emmènerais aux concerts : il y a des concerts de pure harmonie, ceux des antiméodistes, ceux des austères contre-bassistes ; tous extrêmement intéressants... pour les gens qui s'intéressent aux progrès de la musique. Vous y verrez nombre de jeunes femmes ; non pas qu'elles aiment, pour la plupart, la musique, mais parce que aller aux concerts constitue une mode. Oui, je serai certainement disposé à vous mener à une de ces soirées ; vous ne devez pas espérer que je m'assoierai près de vous, parce que quand j'entends de la musique, je veux être en liberté. Vous voyez que je suis franc ; il vaut bien mieux l'être tout de suite. Il me faut la tranquillité dans la maison ; je ne puis supporter les scènes de ménage, j'ai les récriminations en horreur ; les pleurs me rendent nerveux. Quand vous aurez pensé à tout cela, vous pourrez donner une réponse à ma mère ; si elle est favorable, j'en serai enchanté sans doute ; seulement vous devez vous arranger de façon à ne me consulter en rien ; j'ai vous me ferez savoir quand il faudra venir pour la cérémonie. Oh ! n'ayez pas peur, j'arriverai au temps dit, pourvu, cela va sans dire, qu'il ne m'arrive rien d'un intérêt tellement particulier...— Ah ! oui, j'y songe ; j'ai su que vous avez du goût pour la musique. Je suis obligé de vous déclarer que je tiens la musique des jeunes personnes en parfaite horreur ; mes nerfs ne peuvent la supporter. Cela

semble brutal de vous le dire... Mais c'est mon devoir d'honnête homme de vous dire tout clairement à l'avance.

Durand s'arrêta pour reprendre haleine.

—Le tuteur ! et après tout cela, elle l'a accepté. Ils sont maintenant mariés ; le mariage a eu lieu ?

—Oui, vraiment, ils se sont mariés, civilement et religieusement, il y a juste cinq jours. Que pouviez-vous espérer ? La jeune fille, ce semble, n'était pas heureuse chez sa tante ; la vie parisienne tente toujours une provinciale ; probablement que ses amis la raisonnèrent ; si l'on ajoute à tout cela une idée préconçue qu'elle serait la femme d'un artiste, nous comprendrons la décision à laquelle elle est venue. Puis Saintis, en dépit de la raillerie de son langage, est la personnification du bon naturel, et nous savons que sa mine ne le calomnie pas ; il n'est pas laid, et la comparaison qu'elle en a faite avec d'autres hommes qu'elle avait rencontrés chez sa tante, a été de tout point favorable à notre héros. Je suis certain que Saintis ne manquera pas d'aller chez Mme Vernier jeudi prochain. Il était à sa dernière soirée. J'y serai très certainement.

D'un commun accord les amis consentirent à se rencontrer dans les salons de Mme Vernier le jeudi soir suivant. Mme Vernier était la reine d'une certaine société musicale à Paris ; c'était une femme d'une grande intelligence, qui dans sa jeunesse possédait une voix superbe ; par son mariage elle était parvenue à une position sociale des plus solides, et cela ne devait surprendre personne, car tout ce qu'il y avait de talent jeune et original faisait cercle autour d'elle.

En principe elle n'aimait pas les jeunes femmes ; elle les tolérait comme une nécessité fatigante que la société impose. Ses préférés étaient les jeunes gens, ceux qui n'étaient pas encore connus, qu'elle avait l'orgueil de découvrir et pousser vers la gloire. Saintis était de ceux-là ; on savait qu'il ne manquait jamais un jeudi. Mme Vernier, contrairement à ses voisines, avait une maison à elle, — une vieille et antique demeure, sans air de millionnaire, mais bien confortable, avec un petit bout de jardin tout autour. C'était une femme d'un goût supérieur et elle se passionnait pour plus d'un art. A côté d'un des deux salons, au bas d'une demi douzaine de marches, se trouvait une petite galerie de peinture ; un coin charmant, de forme octogone, contenant tout au plus vingt excellents tableaux. Il y avait un épais rideau qui servait de porte à ce délicieux sanctuaire,

Le jeudi dont on avait tant parlé, à moitié cachée par le rideau, une jeune femme, évidemment une étrangère, s'assit silencieusement. Saintis avait placé sa femme, car c'était elle, dans ce petit coin, après l'avoir présentée à la maîtresse de la maison, et là, se

faisant plus petite, elle se déroba de plus en plus derrière les plis de la draperie.

La réception, ce jour-là, fut considérable et d'un caractère un peu plus solennel. Les femmes formèrent un groupe compact à l'angle du salon, tout près de l'endroit où se trouvait Marthe Saintis. Les hommes, à l'exception de quelques musiciens privilégiés qui papillonnaient autour de la maîtresse de séance, se placèrent aux portes, dans les embrasures des fenêtres, dans l'antichambre; ils ne laissaient échapper que des murmures respectueux, et examinaient leurs bottes vernies avec un intérêt tout pensif. Les invités lâchaient bien un peu, mais se faisaient un devoir de déclarer que la soirée était charmante. Cependant Marthe sortit de l'ajathie dans laquelle elle était tombée quand la voix de Mme Vernier se fit entendre. Elle n'était plus jeune, et son organe avait perdu non seulement de sa fraîcheur mais de la sûreté de son intonation; mais sa méthode était parfaite, la puissance, la profondeur de l'expression, en un mot, le génie fut tel, que l'effet sur la société quelque peu ennuyée fut électrique. De son côté, Marthe écoutait et s'émerveillait; c'était comme cela qu'elle devrait chanter! Elle suivait ardemment chaque intonation, chaque effet de la voix; elle était captive, en extase. Celles des dames qui s'étaient assises près d'elle et qui, pendant la longue soirée, n'avaient pas fait attention à cette jeune et silencieuse étrangère, qu'elles trouvaient assez mal mise, la regardèrent avec un certain intérêt, et furent forcées d'admettre que si elle n'était pas une véritable beauté, ses yeux étaient certainement des plus beaux.

—Saintis, est-ce que votre femme est ici? Présentez-la-moi donc!

—Oui, oui, certainement,—plus tard: on va vous donner la "Symphonie magistrale," et Saintis s'élança vers le piano. Mais Durand, car c'était lui, était un jeune homme entreprenant et qu'on ne rebutait pas si aisément. Il avait just de découvrir quelle sorte de personne était la nouvelle mariée; il l'avait déjà épîée, et la difficulté de l'approcher mettait son esprit sur les dents. Sans bruit, durant le premier mouvement de la symphonie, il se glissa de groupe en groupe, jusqu'à ce qu'il se trouva tout près de la phalange des dames. Les marches qui conduisaient à la galerie étaient à peu près libres, et enfin, au moyen d'une habile manœuvre, il arriva aux côtés de Marthe, sa tête au niveau de celle de la jeune femme. Profitant d'une pause, dans la musique, l'entrepreneur jeune peintre écarta la draperie et d'une voix mielleuse:

—Pardonnez-moi, madame, mais Saintis qui a promis de me présenter, est trop occupé pour tenir parole;

de sorte que je me suis hasardé à faire cette présentation moi-même. Je suis Ernest Durand, un ami intime de votre mari.

Marthe ne put réprimer une sensation de surprise: elle se croyait tellement cachée, d'un côté par le rideau et de l'autre par une volumineuse dame, sa voisine immédiate, qu'il ne lui était pas venu à l'idée qu'on pût l'approcher d'aucune sorte.

—Monsieur... balbutia-elle, en rougissant.

—Il ne lui fut pas permis de balbutier plus longtemps; la dame de gros volume, déjà mentionnée, se tourna soudainement vers la jeune femme.

—Est-ce à madame Saintis que j'ai l'honneur de m'adresser?

—Oui, madame; et cette fois, Marthe rougit plus tôt de ce nom de madame Saintis, qui ne lui était pas encore familier, que de l'intérêt que la dame semblait lui porter.

—Vraiment, si on ne reconnaissait pas la Saintis. Qui croirait que je l'ai connu tout petit garçon: que son couteau et sa fourchette sont régulièrement placés sur ma table, tous les dimanches? Il est vrai qu'il ne profite de cette délicate attention, que quand par hasard il s'en souvient, c'est-à-dire une douzaine de fois l'an, et avec tout cela il faut que ce soit moi qui me présente à sa femme! Si Saintis était comme le reste de l'espèce humaine, je ne lui porterais de malice, mais il ne l'est pas; on passe sa vie à lui pardonner soit ceci soit cela. J'espère, madame, que votre esprit est tourné à la magnanimité, car autrement...

La dame ne termina sa phrase que par un geste de tête très expressif et un sourire.

Marthe, mal à l'aise, baissa les yeux; une réponse lui fut épargnée cependant, car la symphonie recommença et le silence se rétablit. Durand resta à son poste, sur la marche de l'escalier, et Mme de Ruel, tel était le nom de la grosse dame, examina Marthe de derrière son éventail, avec une pénétration tout à fait féminine. Durant l'autre pause, la jeune femme s'était quelque peu remise, et elle put répondre aux questions de sa nouvelle connaissance avec assez d'aisance.

—Vous admirez sans doute la musique de votre mari parlons toute chose? insinua Durand avec méchanceté, lui qui n'était, nous l'avons vu, qu'un sceptique à l'endroit du système de l'"harmonie pure."

—Oh! oui, certainement, répondit Marthe avec une hésitation candide qui réjouit les deux interlocuteurs. Je l'admirerais sans doute davantage si je pouvais exactement évaluer ce qu'il entend par elle. Mon éducation provinciale se prononce décidément contre moi, ajouta-t-elle, avec un demi-sourire.

Marthe eut des façons de parler d'elle tellement sollestes, qu'elle désarma entièrement la critique ; Mme de Ruel fut de suite de son côté. Il vint à l'esprit de cette aimable dame qu'elle se couronnerait de gloire si elle pouvait former et faire valoir " la petite Mme Saintis ; " elle se dit qu'il y avait évidemment quelque chose à faire pour cette enfant qui lui paraissait tout fait charmante. En se levant, elle lui dit :—Sans doute, si votre mari était comme le commun des chrétiens, il devrait se faire un devoir de vous amener chez moi ; vous devriez faire vos visites de noce ensemble dans la grande manière ; mais puisqu'il est comme cela, la pensée d'accomplir une pareille tâche ne lui est jamais entrée dans la tête. Mais je veux vous connaître, Mme Saintis, et j'entends vous faire une visite sans cérémonie ; vous pouvez compter sur celle-là, et si, attendant, vous avez besoin de mes services, je serai heureuse de vous les rendre : voici mon adresse. J'aimerais vraiment à vous obliger.

La soirée musicale tira à sa fin : presque tous les invités étaient partis, et Marthe, dans son coin, se demandait si son mari l'avait oubliée. Durand, en racontant l'histoire, ne se fit pas faute d'affirmer là, comme il l'avait fait ailleurs, que Saintis avait été sur le point de s'éloigner et que soudainement il s'était arrêté :—" Tiens, est-ce que je n'avais pas ma femme quand je suis entré ici ? " du même ton qu'un autre aurait dit : " Ma foi, j'allais m'en aller sans songer à mon parapluie tout neuf ! " Mais Durand était si jeune et si facétieux, que ses histoires ne passaient pas toujours pour être très puritaines à l'endroit de la vérité.

Lors de son mariage, M. Saintis n'avait pas jugé nécessaire de changer d'appartement, ou sa manière de vivre, ou sa laide et dure cuisinière, ou quoi que ce soit. Ce qui était bon pour lui devait l'être pour la petite pensionnaire de province que sa mère lui avait choisie pour femme. De sorte que Marthe se trouva installée dans une maison de vieille construction, sur l'île St-Louis, faisant face à une branche étroite de la rivière et ayant la Morgue en face, à distance. L'endroit était solitaire et avait un aspect sombral. Le quai lui-même, faisant tout le long bordure aux maisons qui devaient être celles du temps de la Fronde, n'était traversé que d'une manière furtive par les habitants de ce vieux quartier, tout à fait démodé. L'inégal pavé de pierre était souillé d'une sorte de saleté noire et grasseuse ; quelques sombres boutiques donnaient asile, pour le dernier repos, au vieux fer rouillé et autres débris dont le Paris moderne voudrait plus trafiquer. Quand Marthe était obligée de marcher le long de ces vieilles rues malpropres, elle tremblait comme si elle avait été dans un lieu de mau-

vais présages. Le quai cependant s'ensoleillait quelquefois et il ne s'y trouvait ni vieilles boutiques, ni fer rouillé, ni bric-à-brac d'aucune sorte ; la rivière roulait ses ondes chagrines, d'une façon rythmique ; on n'entendait d'autre bruit que les murmures du reste de la ville dans le lointain.

Le mari de Marthe lui avait expliqué que le calme dont jouissait l'endroit que nous avons essayé de décrire, lui était devenu une nécessité ; que l'appartement " se glorifiait " de deux pièces superbes,—telles qu'on n'en trouverait pas dans les meilleurs quartiers de Paris,—spacieuses, avec de grandes poutres pour supporter le plafond ; chambres admirables quant à l'acoustique. C'est dans celles-ci qu'il avait placé ses trésors artistiques : de riches et larges tapisseries des armures, des objets de toutes sortes apportés de Rome où il avait passé quelques années comme " grand prix ; " des instruments de musique, anciens et modernes, rangés avec soin dans les angles de ces vastes chambres ; des méthodes, des cahiers de musique qui étaient enfilés les uns sur les autres ; des feuilles chargées de notes gisaient éparpillées sur les chaises, les tables et les tapis ; le piano restait toujours ouvert tout un matériel servant à composer : encre, plume et papier, était à la portée du musicien, pour que l'inspiration le trouvât prêt. Tel était le salon, bibliothèque, cabinet de travail, comme on voudra l'appeler des draperies en guise de portes, ouvraient sur des chambres à coucher également spacieuses ; de sorte que le mouvement du musicien, à l'heure de l'inspiration, avaient toute la liberté et tout l'espace voulus. Le reste de l'appartement était fort petit et incommode ; mais c'était de si peu d'importance, remarquait Camille !

( La fin au prochain numéro. )

## NOTES ET IMPRESSIONS.

### I.

Quelle est l'origine de cette locution : *faire le renard* ? on en trouverait peut-être la trace dans le fameux *Roman du renard*.

Quoi qu'il en soit, je ne mettrai pas pour aujourd'hui le sujet au concours ; je dirai tout bonnement le peu que je sais là-dessus.

*Faire le renard*, c'est, pour l'écolier, qui a horreur des thèmes, de la syntaxe, de tout ce qui sent Noël et Châpval, fréquenter les buissons ou tout autre lieu

qui ne soit pas l'école, cette cage bonne pour d'autres petits animaux qui ne savent pas être libres. Sur les banes de la classe, il est triste, dégoûté ; on le dirait né coiffé—du bonnet d'âne. Mais comme il est ingénieux à l'école buissonnière ! Comme il est fin, et dégourdi, quand il est bien décidé à faire croire à ses parents, si crédules pour le cher petit, que c'est avec la joie la plus entière, qu'il entre dans cette prison, décorée du nom d'école, deux fois par jour ! Comme il dissimule bien tout ce qui pourrait le trahir et mettre fin à la liberté, dont il use si largement : la fatigue qu'il éprouve dans ses courses à travers la ville et les campagnes environnantes, et surtout dans les longs détours qu'il lui faut prendre pour éviter un visage compromettant ; les diverses souillures de mèche ou de boue que porte le pantalon, selon que le gamin a osé butiner sur les quais de la basse-ville,—où l'on roule et jauge les grosses harriques, retour des Barbades,—ou pêcher aux *fréquants* sur les bords de la rivière Saint-Charles.

On s'est aperçu pourtant de quelques irrégularités ; on a été jusqu'à lui demander, avec douceur, sans doute, si les devoirs à la maison étaient supprimés ; les cahiers avaient tant de feuilles immaculées ! Mais la confiance est venue vite remplacer ce fugitif soupçon ; et puis maître Renard, toujours en éveil, avait songé à tout, inventait les meilleures raisons.

Les choses,—les meilleures, hélas !—finissent toujours par "se bifurquer" dans la vie ! un jour, un personnage à épaulettes, un lieutenant gouverneur, a accordé un congé en sus du congé réglementaire. Notre héros, qui n'en sait rien, le sac d'"affaires," posé sur le dos en havresac, prend le grand chemin—de l'école—buissonnière. Rencontre du pion ; il est découvert, dénoncé ; le malheureux a fait le renard ! Il rentre à la maison, penaud comme son confrère en renardise qu'une poule aurait pris, et pensant avec délices, malgré la sévérité de la pénitence, à cette vie de liberté qui a tout l'attrait du fruit défendu.

## II.

Un chanteur chante, un danseur danse, un buveur boit, un joueur joue, mais un acteur n'acte pas, oh ! non, il joue un rôle. C'est l'avis de tous les diction-

naires, paraît-il, y compris le *Glossaire* de M. Oscar Dunn.

M. Dunn trouve le verbe *acter* ridicule, pourquoi ? Il est pourtant commode, et m'est avis qu'il vient à l'esprit et aux lèvres d'une multitude de gens qui n'ont jamais entendu parler anglais, même en rêve ;—ce verbe est un anglicisme. Ces anglais sont si pratiques :

Sainte-Beuve a dit : "C'est le suffrage universel qui fait les langues." On l'oublie trop, ce semblait je pardonne à l'auteur du glossaire, parce que Vaugelas lui-même a, de son temps, vu naître "comme des monstres," certains mots qui font encore une bonne figure, et parce que ce même Vaugelas a dit un mot gracieux : "Ce mot ne me semble point avoir quelque signification qu'on lui donne."

Répétons, si le lecteur le veut bien, comme un refrain de ballade : un chanteur chante, un danseur danse, un buveur boit, un joueur joue, mais un acteur n'acte pas, oh ! non, ce serait ridicule,—il joue un rôle !

## III.

Il y a longtemps que les adresses officielles me sont devenues insupportables. La plupart n'expriment aucune idée neuve ; elles ne sont rédigées que dans le style de la plus plate courtoisie. Si elles étaient l'expression de l'opinion publique, il faudrait convenir que celle-ci est bien malade. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'au sein d'une démocratie comme la nôtre, l'adresse emploie les formules qui sont si chères au gouvernement absolu.

Il m'est tombé sous la main, l'autre jour, un bout de gazette, où se trouvait l'adresse de la société Saint-Jean-Baptiste à M. Robitaille, le lieutenant-gouverneur de la province. Cette société, parlant au nom de ses membres,—ceux qui paient un écu par an,—est venue s'incliner à son tour. Dès le début de l'adresse, il est question d'autorité. Pourquoi cet empressement à parler d'une chose que personne ne conteste ? Est-ce que la société,—je parle de la Saint-Jean-Baptiste,—n'est pas légalement constituée ? Est-ce qu'elle n'a pas sa place au soleil de la légalité ?

comme les autres institutions du même ordre ? Que craint-elle en vérité ? Et puis, le lieutenant-gouverneur ne représente pas à lui seul l'autorité ; il n'en est qu'une simple fraction, que le chaînon d'une chaîne qui descend plus bas et remonte plus haut. Affaire de courtoisie, voilà tout !

Après l'autorité, vient la loyauté. Qu'est-ce que la loyauté ? Un sentiment indéfinissable qui, s'il avait quelque chose de palpable, s'évanouirait vite devant une toute petite taxe d'outre-mer, cette épreuve infailible de l'affection des colonies pour les métropoles,

## IV.

Si, dans une adresse comme celle qui m'occupe maintenant, il n'était pas question du passé, ce serait, aux yeux de ceux qui affectionnent ce genre de littérature, une affaire manquée. Aussi l'adresse officielle en dit toujours un mot, ce mot étant renfermé dans la même phrase, ou à peu près. Un écrivain demandait pourquoi les Grecs étaient si heureux. Il se hâtait de répondre que c'était parce que le poids de leur passé ne les surchargeait pas. En tous cas je vois que mes compatriotes s'efforcent d'être heureux en franchissant la ligne 45. C'est un petit détail qui donnerait aux susdites adresses un air de vérité qu'elles n'ont pas.

Eh bien, oui, le culte du passé, c'est bon ; mais le présent a aussi ses devoirs et ses obligations ; il nous presse de toute la force de la réalité qu'il faut pourtant regarder en face.

Retourner vers le passé, c'est courir après l'ombre et laisser la proie aux étrangers.

## V.

Axiome : Les adresses officielles ajoutent à l'ennui des jours mauvais que nous traversons.

## VI.

Paul de Saint-Victor est mort à Paris le 9 juillet, à l'âge de cinquante-quatre ans.

J'espère que la *Revue* ne manquera pas l'occasion de parler de ce remarquable écrivain, un délicat parmi les délicats.

En attendant que nos lecteurs soient initiés aux œuvres de ce grand styliste, nous citerons ce que l'un des critiques de la *Revue politique et littéraire* vient d'écrire sur l'auteur de *Hommes et Dieux*, et *Barbares et bandits* :

“ C'est une perte très sensible que celle d'un écrivain si brillant, qui, chaque semaine, sur les plus minces sujets comme sur les plus importants, répandait tous les trésors d'une imagination inépuisable et toutes les richesses de la langue. Virtuose incomparable, tout lui était un thème à vocalises étincelantes. Son style élévaissant était un étonnement pour les yeux comme pour les oreilles. Quoi ! en l'honneur d'un mince vaud-ville ou d'une comédie sans valeur, une telle profusion de fusées multicolores, tant de gerbes enflammées, une si intarissable cascade de saphirs et d'émeraudes, et toujours la même pluie de feu ! Oui, un feu d'artifice héliodadaïre. C'était ainsi. Pour ce grand styliste, ce coloriste incomparable, tout prétexte était bon. Juger, enseigner, diriger le goût public ou le réformer, peu lui importait, en somme. Eh bien, voilà la grande affaire. C'est aussi par là qu'il prête le flanc à la critique. On peut lui demander quelle théorie il a combattue, quelle autre il a fait triompher, au service de quelle école ou de quelle doctrine il a mis son rare talent, quelle action il a exercée sur le théâtre et sur l'esprit public. A parler franc, il lui a toujours manqué la passion du vrai ; il a eu sur tout la passion de son propre succès. Que voulez-vous ? un indifférent, un impassible, en littérature du moins, car—le jour où a tressailli en lui la fibre patriotique, il a écrit *Barbares et bandits*, et, cette fois, ce n'était plus un feu d'artifice, mais une mitrailleuse.—Mais de s'armer en guerre pour de simples questions de littérature ou d'art, était-ce de bien bon goût ? cela ne sentait-il pas quelque peu son pédant ? Assurément, un air détaché d'indifférence sceptique avait quelque chose de plus gentilhomme. Lorsque Clitandre s'échauffe contre Trissotin, c'est qu'il est poussé à bout, c'est surtout qu'il défend son Henriette ; autrement, il se contente de sourire et de hausser légèrement les épaules.”

P. F.